



Klimapakt 2.0

2.1.3 Concept de rénovation des bâtiments de la commune de Bettembourg

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

Rédaction :

Marie-Sophie Collard

Conseillère spécialisée en rénovation énergétique

Tel. +352 406564-33

Marie-sophie.collard@energieagence.lu

Version 11.2022

Date	Rédigé par	Beauftragt durch	Description
25 juillet 2022	Agence de l'Énergie S.A. Marie-Sophie Collard	Gemeinde Bettembourg	Klimapakt 2.0 Spezialberatung energetische Sanierung
août-septembre 2022	Service technique		corrections
septembre	Pacte climat		relecture
octobre	Service technique		adaptations
novembre	CE		discussions

Agence de l'Énergie S.A.

60A, rue d'Ivoix T (+352) 40 65 64
L-1817 Luxembourg www.energieagence.lu

R.C.S. Luxembourg B 37462 | Matricule 19912204238
TVA LU 15037453 | Autorisation d'établissement No. 114064/2

energie am grénge berëich

Table des matières

INTRODUCTION	2
SCHEMA DIRECTEUR	3
A. PROJETS PRINCIPAUX DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS	4
A.1) Projet « Hall des Régies / CIGL »	4
A.2) Projet « Centre de Bettembourg »	6
A.3) Projet écoles / enseignement	7
A.3.1) Projet « Bildungshaus Krakelshaff / Campus scolaire avec SEA Krakelshaff » (2025-2027) - SEA Am Duerf (2027-2030).....	9
A.3.2) Projet « Bildungshaus Närzeng / Campus scolaire avec SEA Noertzange » (2025-2030).....	11
A.3.3) Reebouschoul (2025-2030).....	12
A.3.4) Autres bâtiments scolaires.....	13
A.4) Projet Sport	15
B. BATIMENTS EXISTANTS : PROJETS DE RENOVATION, DE REAFFECTATION OU DE DEMOLITION 17	
B.1) Rénovations prévues	17
B.2) Concept de réaffectation à définir	17
B.3) Démolitions	19
C. NOUVELLES CONSTRUCTIONS	20
D. MAISONS D'HABITATION	21
D.1) Maisons inoccupées.....	21
D.2) Démolition prévue.....	21
D.3) Maisons rénovées ou projet de rénovation.....	21
D.4) Maison occupée sans prévision de travaux.....	21
E. BATIMENTS NON REPRIS	22
CONCLUSION ET STRATEGIE	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE	Erreur ! Signet non défini.

INTRODUCTION

Ce concept de rénovation énergétique a été établi à la demande de la Commune de Bettembourg dans le cadre du Pacte climat 2.0 - conseillé spécialisé en rénovation énergétique.

La stratégie s'étend sur une période de 2022 à 2030 et concerne l'ensemble des bâtiments communaux.

L'étude est basée sur les données reprises dans le logiciel Enercoach du pacte climat, dans les certificats de performance énergétique réalisés en 2015 et comprend les projets de nouvelle construction et de réhabilitation des bâtiments existants de la commune.

Les passeports énergétiques ont été établis en 2015 pour la plupart des bâtiments. Depuis cette date, des travaux ont pu être entrepris ou certaines données ont pu changer comme, par exemple, le mix d'énergie pour le chauffage urbain qui est passé d'une énergie fossile à un mix de plus de 90% d'énergie renouvelable en 2018, ce qui a comme conséquence d'améliorer les classes d'énergie primaire des certificats de performance énergétique.

Des visites plus approfondies des bâtiments devront être organisées pour mettre à jour les données, évaluer la faisabilité et l'étendue des travaux de rénovation et d'assainissement à envisager (statique, conservation du patrimoine historique, installation photovoltaïque, rentabilité, ...).

Cette étude complémentaire ne fait pas partie de ce rapport.

L'analyse reprend, dans un premier temps, une description des lignes directrices de projets de grande envergure de la commune en matière de réorganisation fonctionnelle et spatiale (ateliers de régie communal, des infrastructures sportives, de l'enseignement et du centre-ville).

Dans un second temps, elle décrit les projets de rénovation, réaffectation et de démolition des bâtiments existants qui sont planifiés par la Commune.

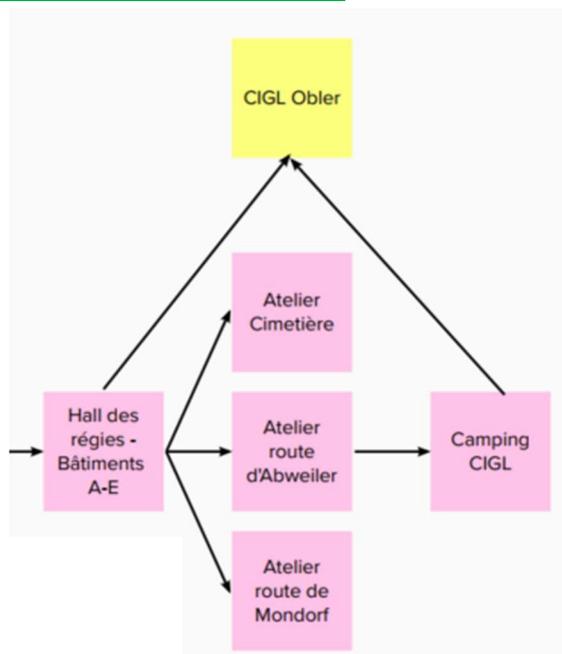
Ensuite, ce rapport énumère les bâtiments récents qui ne demandent pas ou peu de rénovation à réaliser dans la période stratégique.

Les maisons d'habitations appartenant à la Commune sont également reprises dans ce rapport ainsi qu'une liste des bâtiments qui ne font pas partie de l'Enercoach par leur fonction telle que les églises et chapelles.

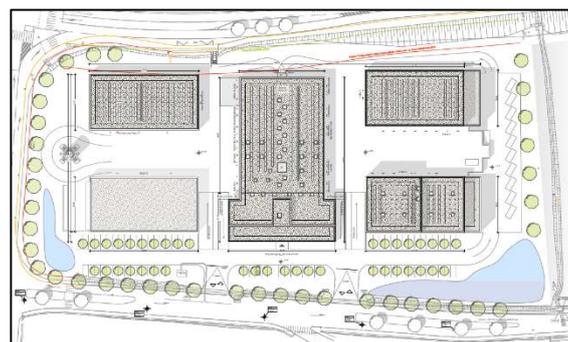
En conclusion, un résumé décrit la stratégie des travaux de rénovation prévus ou entrepris par la Commune qui sera découpée en 3 périodes : d'aujourd'hui à 2025, de 2025-2030 et à partir de 2030.

A. PROJETS PRINCIPAUX DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS

A.1) Projet « Hall des Régies / CIGL »



A.1.1) Hall des Régies



Le projet consiste en la construction d'un nouveau **Hall des Régies** constitué de **5 bâtiments de A à E** certifiés DGNB « gold » dont l'ouverture est prévue en 2023.

Ce projet permet de regrouper sur un seul site les services des régies de la commune qui sont actuellement répartis sur 3 implantations différentes.

Pour satisfaire la certification, les bâtiments ont été conçus de façon modulaire avec utilisation de matériaux biosourcés avec comme installations techniques une géothermie verticale, une récupération des eaux de pluies (à envisager arrosage des parcs, station de lavage pour le parc de véhicules communal) et une installation photovoltaïque.

Les sites actuels sont l'atelier Cimetière, l'atelier communal « route d'Abweiler » et l'atelier « route de Mondorf » (service des parcs).

En ce qui concerne l'atelier « route d'Abweiler » et « route de Mondorf », ils seront libres d'affectation à partir de 2023 et une décision sur leur nouvelle affectation doit être prise à court terme.

Les travaux prévus ou à prévoir par bâtiment sont :

- **L'atelier Cimetière** : le projet est à définir, une démolition partielle est envisagée pour créer des emplacements de parkings → *Décision à prendre à très court terme pour réaliser les travaux à partir de 2024*



En cas de rénovation, les améliorations possibles du bâtiment décrites dans le certificat de performance énergétique (CPE) sont :

- Enveloppe : isolation de la toiture.
 - Techniques : la chaudière gaz est récente (2017), à conserver.
- **Atelier « route d'Abweiler »** : Un projet de rénovation ou de démolition partielle/complète est à définir en vue d'implanter un le CIGL après le déménagement de l'atelier dans le nouveau Hall des Régies → *démolition prévue à court terme (avant 2025)*



- **Atelier route de Mondorf** : le bâtiment est actuellement utilisé par le service des parcs. Ce service va déménager dans le nouveau Hall des Régies en 2023. Un projet de rénovation ou de démolition partielle/complète est à définir → *Décision à prendre à très court terme (avant 2025)*



En cas de rénovation, les améliorations possibles du bâtiment décrites dans le certificat de performance énergétique (CPE) sont :

- Enveloppe : améliorer l'isolation de la toiture (faiblement isolée côté intérieur). Isoler les façades et dalle de sol. Les fenêtres sont de qualité moyenne.
- Techniques : Une installation solaire thermique est installée sur le toit. Chauffage avec ventilo-convecteur soufflant peu performant avec production de chaleur par chaudière gaz datant 2012. Suivant l'utilisation future, le système d'émission de chauffage serait à revoir.

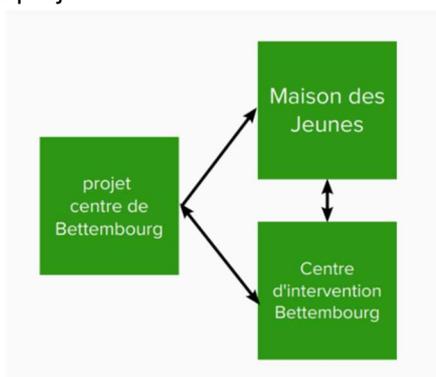
A.1.2) CIGL

- **En fonction de la décision : Construction d'un nouveau bâtiment** sur le site de l'Atelier « route d'Abweiler » ou rénovation énergétique du site existant (2024-2026)
- **Camping CIGL** : Un projet de rénovation ou de démolition partielle/complète est à définir dès que le service du CIGL aura déménagé dans le nouveau bâtiment à construire sur le site de l'Atelier « route d'Abweiler ». (2025-2030)



A.2) Projet « Centre de Bettembourg »

Un projet de réhabilitation du centre-ville de Bettembourg est en cours de réalisation sur base d'une participation citoyenne. Les bâtiments de la maison des jeunes et du centre d'intervention de Bettembourg sont inclus dans ce projet.



- **Maison des Jeunes** : projet d'agrandissement de la maison des jeunes (+/- doubler la surface)
→ Décision à prendre à très court terme pour des travaux à prévoir à court terme (2025-2030)



En cas de rénovation, les améliorations possibles du bâtiment décrites dans le certificat de performance énergétique (CPE) sont :

- Enveloppe : Isoler les façades et la dalle contre le sol qui ne sont pas isolées actuellement. La toiture est isolée. Les panneaux sandwichs translucides côté rue principale entraînent des déperditions thermiques.

- Techniques : le bâtiment est raccordé au chauffage urbain (1995), ce qui est efficient. L'isolation des conduites est à contrôler et améliorer. Chauffage par radiateur et air dans la salle principale pourrait être amélioré.
- **Centre d'intervention Bettembourg** : Il est prévu de construire un nouveau centre d'intervention sur le territoire de la Ville de Dudelange qui rassemblera les différents services d'intervention des différentes communes.
La réaffectation du bâtiment existant est à définir suivant l'avancement du projet CGDIS → *Décision de nouvelle affectation et rénovation à prendre à court terme.*



En cas de rénovation, les améliorations possibles du bâtiment décrites dans le certificat de performance énergétique (CPE) sont :

- La toiture est âgée, envisager son remplacement et son isolation
- Isoler les tuyauteries de chauffage et eau chaude

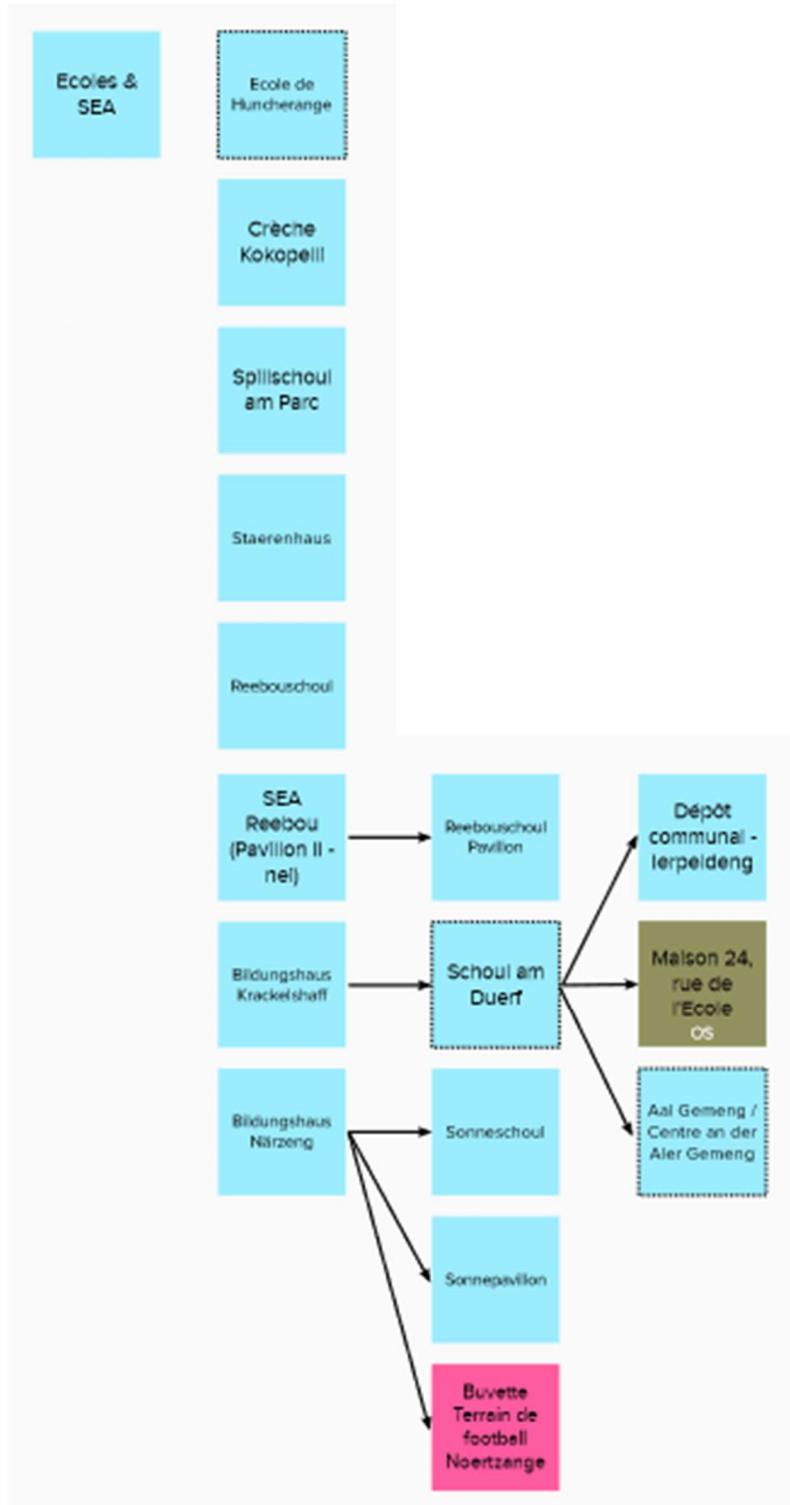
A.3) Projet écoles / enseignement

En raison de l'augmentation de la population, il y a un besoin accru d'augmenter la capacité des infrastructures scolaires.

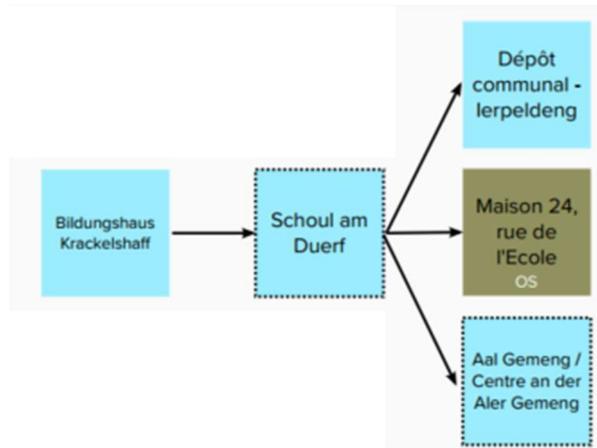
Un concept de " Bildungshaus" a été développé avec le personnel enseignant et éducatif pour chaque école (Sonneschoul, Reebouschoul, Schoul am Duerf). L'objectif est de créer une structure d'apprentissage et d'encadrement où chaque m² doit être utilisé à des fins pédagogiques (même le couloir), pas simplement en salles de classe individuelles, pour un "apprentissage en commun". Le projet regroupera les écoles, crèches et maison relais en des ensembles de campus scolaires pour optimiser l'utilisation des locaux.

Il englobe :

- La planification d'un « Bildungshaus Krakelshaff ».
- Changement d'affectation du SEA actuel Reebou-Pavillon en école
- La planification d'un nouveau « Bildungshaus » sur le site de la "Sonneschoul" à Noertzange.
- La construction d'une nouvelle SEA Reebou.
- La rénovation / extension / modernisation du campus scolaire « Schoul am Duerf ».



A.3.1) Projet « Bildungshaus Krakelshaff / Campus scolaire SEA Krakelshaff » (2023-2026) - SEA Am Duerf (2026-2030)



- **Bildungshaus Krakelshaff** : La construction d'un nouveau bâtiment est en cours de réalisation/planification.

Lorsque le nouveau campus scolaire Krakelshaff sera opérationnel, le projet de la construction du SEA Am Duerf pourra être entreprise :

- **Dépôt communal Erpelding (26, rue de l'école) après déménagement du stockage Service des Régies** : l'éventuelle démolition ou la rénovation du bâtiment sera prévue après mise en service du Bildungshaus Krakelshaff. Le projet envisagé sera l'extension de la SEA (pas de CPE) → *Décision de nouvelle affectation, démolition ou rénovation à prendre à moyen terme.*
- **Maison 24, rue de l'école L-3233 Bettembourg** : la maison sera démolie pour permettre l'extension du futur campus scolaire « Am Duerf ». Les travaux seront réalisés en parallèle avec la rénovation de la Schoul am Duerf. Cette maison est gérée actuellement par l'office social jusqu'à l'année 2026.



- **Schoul am Duerf** : La rénovation du bâtiment sera prévue après le déménagement des élèves au campus scolaire « Krakelshaff »



Une extension en structure bois a été réalisée en 2020 avec une installation de ventilation, éclairage LED, triple vitrages et stores extérieurs.

En cas de rénovation du bâtiment principal, une analyse/étude énergétique complète doit être faite.

- **Al Gemeng (1870)** :

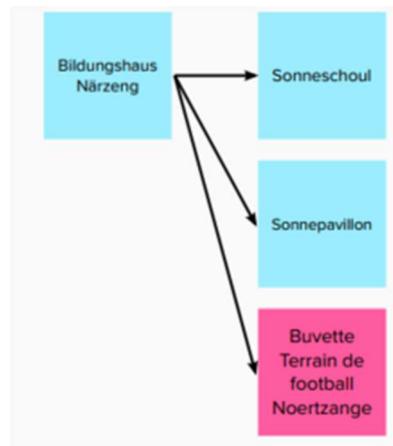
Le bâtiment a été rénové en 1990 et est raccordé au réseau de chaleur urbain en 1995.

En cas de rénovation, les améliorations possibles du bâtiment décrites dans le certificat de performance énergétique (CPE) sont : isoler l'enveloppe thermique. Comme le bâtiment est protégé, une isolation par l'intérieur devra être envisagée. Les fenêtres ont un double-vitrage peuvent être conservées.

Actuellement, aucune rénovation n'est prévue pour ce bâtiment avant 2030.



A.3.2) Projet campus scolaire « Näerzeng » (2022-2027)



- **Campus scolaire « Näerzeng »** : la construction d'un nouveau campus scolaire « Näerzeng » est prévue - études en cours.
- **Sonnepavillon (2010 + extension 2014)** : La démolition du bâtiment est prévue après la mise en service de la nouvelle école et SEA du futur campus scolaire.

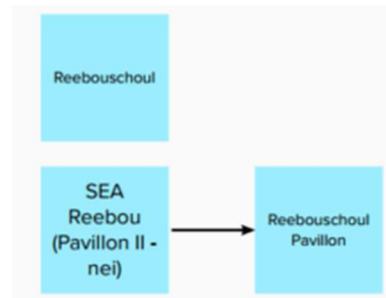


- **Sonneschoul** : La démolition du bâtiment est prévue après la mise en service de la nouvelle école et SEA du futur campus scolaire.



- **Buvette Terrain de football Noertzange** : sera également démolie dans la première phase du chantier

A.3.3) Campus scolaire “Reebou” (2025-2030)



- **Reebouschoul** (1956-2014) : il n’y a pas de travaux prévus dans ce bâtiment
En cas de rénovation, les améliorations possibles du bâtiment décrites dans le certificat de performance énergétique (CPE) sont :
installation technique : la chaudière gaz date de novembre 2011, le remplacement devra être envisagé à long terme. Des panneaux photovoltaïques sont déjà installés sur la toiture (sudenergie 29,7 kWp et sunelec 29,81 kWp). Prévoir la ventilation des caves et améliorer la performance de l’éclairage.



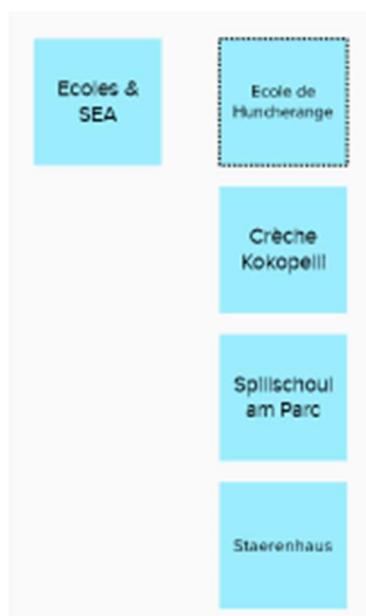
- **Reebou-Pavillon** – (2018) : il est prévu de réaffecter ce bâtiment en extension de l’école fondamentale (cycle 1) avec la création d’un accès PMR. Ces travaux sont achevés en 2022.



Le bâtiment est très récent, il est constitué d’éléments modulaires et de salles multifonctionnelles avec parking public.

- **SEA Reebou** : nouvelle construction en cours de réalisation– ouverture prévue fin 2022

A.3.4) Autres bâtiments scolaires



- **École de Huncherange :**

Le bâtiment est occupé partiellement (cours du soir).

En cas de rénovation, les améliorations possibles du bâtiment décrites dans le certificat de performance énergétique (CPE) sont :

- Installations techniques : la chaudière gaz date de 2009 devra être remplacée à long terme
- Enveloppe thermique : les fenêtres en aluminium, la toiture et l'éclairage sont à rénover en priorité. Isoler les façades, la toiture et le plancher bas.



- **SEAi Kokopelli (2018) :** nouvelle SEAi construite en 2018 de classe énergétique BB. Aucune rénovation n'est à prévoir



- **Spillschoul am Park (2003) :**

En cas de rénovation, les améliorations possibles du bâtiment décrites dans le certificat de performance énergétique (CPE) sont :

Installation technique : à voir en temps utile

Enveloppe thermique : plafond de la cave à isoler, réfection des protections solaires défectueuses (étude de faisabilité en cours)



- **Stäerenhaus (1998) :**

En cas de rénovation, les améliorations possibles du bâtiment décrites dans le certificat de performance énergétique (CPE) sont :

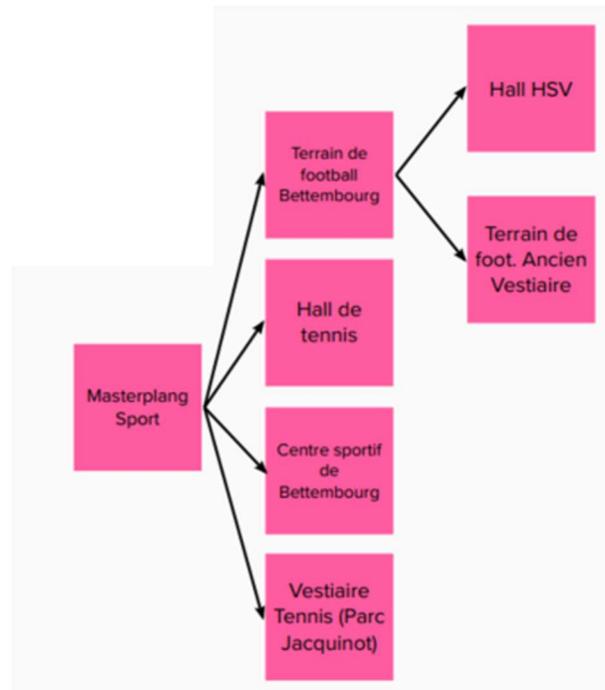
- Installations techniques : chauffage urbain, refroidissement, ventilation, récupération de chaleur de la climatisation pour garage sont installés et efficaces.
- Enveloppe thermique : gérer le problème de surchauffe au travers des châssis obliques et améliorer l'étanchéité du raccord entre les châssis bois et les terrasses. Description de l'enveloppe : fenêtre double vitrage sur châssis bois/métal, plafond garage isolé avec Héraclite +/- 6 cm sauf bas des poutres (2 retours latéraux), garage ventilé, toiture plate, Façades avec isolation en voiles de béton brut +/- 30 cm.



A.4) Projet Sport

Un masterplan est en cours d'élaboration avec une participation citoyenne pour rassembler les infrastructures sportives. Suivant ce masterplan, il sera décidé de démolir, transformer ou rénover partiellement ou totalement les bâtiments existants. Il est envisagé de réaliser les projets à moyen terme (2025-2030) → *Décision à prendre à court terme pour élaborer les projets*

Les bâtiments concernés sont les suivants :



- **Centre sportif de Bettembourg :**
Une partie du centre sportif est actuellement utilisé comme salles de sport, salle de musique et SEA. Le masterplan permettra de réorganiser les différentes affectations dans les différents bâtiments.
En cas de rénovation, une étude énergétique en vue d'un assainissement complet doit être faite.
- **Piscine :** La piscine est exploitée par un syndicat intercommunal (Bettembourg-Leudelange)
En cas de rénovation, les améliorations possibles du bâtiment décrites dans le certificat de performance énergétique (CPE) sont : (un passeport complet avec extension doit être réalisé)
 - Une extension de classe AB a été réalisée en 2017 ; le bâtiment existant est récent, 2006.



- **Hall de tennis :**

En cas de rénovation, une étude énergétique en vue d'un assainissement complet doit être faite.



- **Hall HSV :**

La toiture est recouverte de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 30 kWp
Une rénovation n'est actuellement pas envisagée (bâtiment non-chauffé).

- **Terrain de foot - Ancien Vestiaire (Vestiaire terrain de foot) :**

Le bâtiment est utilisé comme atelier, buanderie et local kiné et non comme vestiaires.
Une rénovation est improbable, à voir démolition et reconstruction future.



- **Terrain de football Bettembourg (nouveaux vestiaires) 2003 - 2019 :**

Une rénovation n'est actuellement pas envisagée.



- **Vestiaire Tennis (Terrain de tennis) – parc Jacquinet :**

Une rénovation n'est actuellement pas envisagée.



B. BATIMENTS EXISTANTS : PROJETS DE RENOVATION, DE REAFFECTATION OU DE DEMOLITION

B.1) Rénovations prévues

En parallèle aux projets énumérés dans la partie A de ce dossier, d'autres bâtiments font également l'objet de rénovation prévue dans un court ou moyen terme :

- **Château de Bettembourg** (1812, rénové en 1990) : *travaux prévus à moyen terme 2025-2030*
Le bâtiment est classé et protégé.
Des travaux d'aménagements intérieurs sont prévus afin de rénover les espaces de bureaux.
Il serait opportun de combiner ces rénovations avec une rénovation énergétique.
En cas de rénovation, une étude énergétique en vue d'un assainissement complet doit être faite.



- **Office social (ancien presbytère Bettembourg)** : l'office social gère ce bâtiment.



B.2) Concept de réaffectation à définir

- **Centre Louis Ganser** :
Le bâtiment est partiellement inoccupé. Le concept d'utilisation est à revoir.
En cas de rénovation, une étude énergétique en vue d'un assainissement complet doit être faite.



- **Centre Multimédia/Villa Jacquinot :**

Le bâtiment est peu occupé actuellement. Le concept d'utilisation est à revoir.

Le bâtiment est un des plus vieux bâtiments du patrimoine immobilier de la commune de Bettembourg ; il est classé et protégé.

En cas de rénovation, une étude énergétique en vue d'un assainissement complet doit être faite.



- **Pavillon rue des Cheminots (Konschtpavillon) :**

Le bâtiment est occupé partiellement, le concept d'utilisation est à revoir.

En cas de rénovation, une étude énergétique en vue d'un assainissement complet doit être faite



- **Konschthaus 39, rue Marie-Thérèse :**

Le bâtiment est occupé par l'association de l'histoire de Bettembourg et le groupe de théâtre Kaleidoskop).

En cas de rénovation, une étude énergétique en vue d'un assainissement complet doit être faite



B.3) Démolitions

Sous réserve de l'approbation et de la faisabilité des différents projets, il est prévu de démolir les bâtiments suivants qui font l'objet des projets de grande envergure décrits dans la partie A de ce dossier :

<u>Bâtiments :</u>	<u>Projets :</u>	<u>planification :</u>
• Atelier route d'Abweiler	CIGL	2023
• Camping CIGL	Ext. parc Jacquinot	2025-2030
• Maison 24, rue de l'école	SEA Am Duerf	2030
• Sonnepavillon	Näerzeng	2025-2030
• Sonneschoul	Näerzeng	2025-2030
• Buvette Terrain de football	Näerzeng	2025-2030
• Ancien Vestiaire de football	-	à définir

C. NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Les bâtiments repris ci-dessous sont des bâtiments très récents ou en voie de planification/construction et qui ne demandent aucun ou peu de travaux à moyen voir à long terme.

- Hall des Régies bâtiments A à E : en construction, ouverture prévue en 2023
- Nouveau Site CIGL : en cours de planifications
- Campus scolaire « Krakelshaff » : en cours de réalisation
- Campus scolaire « Näerzeng » : en cours de planification
- Reebou-Pavillon (ouverture 2019) :
changement d'affectation en école (C1) avec accès PMR en 2022
- SEA Reebou : ouverture fin 2022
- SEAi Kokopelli : ouverture 2018
- Kultourhaus Huncherange : ouverture 2022

D. MAISONS D'HABITATION

A ce stade, deux certificats de performance énergétique ont été analysés et indiquent des classes d'isolation thermique et de performance énergétique faibles (classe I I). Cela signifie que les habitations sont faiblement ou pas du tout isolées et que les installations techniques ne sont pas performantes. Suivant l'état des bâtiments qui serait à contrôler, nous suggérons de mettre en place une politique de rénovation énergétique des logements mis à disposition par la Commune pour lutter contre la précarité énergétique.

Les subventions du Klimabonus et des enoprimes sont disponibles pour les Communes



D.1) Maisons inoccupées et projets à définir

- Maison 32, route de Luxembourg L-3253 Bettembourg (projet à définir)
- Maisons 6 et 8, rue Collart L-3220 Bettembourg (projet de transformation avec rénovation et intégration du « Bicherkueb »)
- Maison 128, route de Peppange L-3271 Bettembourg (Quintus) – début 2023 par OS pour au moins 5 ans

D.2) Démolition prévue

- Maison 24, rue de l'École L-3233 Bettembourg (2027-2030 suivant projet SEA an Duerf)
- En suspens : Maison Quintus 106, route de Peppange L-3271 Bettembourg (en vue d'un projet de construction de logements sociaux)

D.3) Maisons rénovées ou projet de rénovation

- 6 / 8, rue Collart à Bettembourg : projet en cours de planification avec l'architecte pour réaliser un « Bicherkueb » (bibliothèque) études en cours

D.4) Maison occupée sans prévision de travaux

- néant

E. BATIMENTS NON REPRIS

• Bassins de rétention, château d'eau, réservoirs souterrains :

- Bassins de rétention de Bettembourg
Rue de la briquetterie
- Bassins de rétention de Bettembourg
Rue Graham Bell
- Bassins de rétention de Bettembourg
Route de Leudelage
- Château d'eau Eidels
- Château d'eau Noertzange
- Réservoir souterrain d'eau Fennange
- Réservoir souterrain d'eau Obeler Bierg
- Station météo

Château d'eau Noertzange	Réservoir souterrain d'eau Obeler Bierg	Station météo	Château d'eau Eidels
Bassin de rétention	Centre Multimédia/Villa Jacquinet	Piscine	Bassin d'eau Am Jongeboesch
Bassin de rétention	Office social (anc. Presbytère Bettembourg)	Pavillon rue des Cheminots	Centre Culturel Huncherange
Réservoir souterrain d'eau Fennange	Centre Louis Ganser	Konschthaus	Kiosque Parc Jacquinet

• Lieux de culte :

- Chapelle d'Abweiler
- Chapelle de Fennange
- Chapelle de Noertzange
- Eglise de Bettembourg
- Eglise de Huncherange
- Cimetière de Bettembourg
- Cimetière de Fennange
- Cimetière de Huncherange
- Cimetière de Noertzange
- Morgue (pas de plan ni CPE)

Eglises				
Chapelle de Fennange	Chapelle d'Abweiler	Chapelle de Noertzange	Eglise de Huncherange	Eglise de Bettembourg
Cimetière de Noertzange	Cimetière de Bettembourg	Cimetière de Huncherange	Morgue	Cimetière de Fennange

Une étude plus approfondie des lieux de culte pourrait être faite pour déterminer leurs fréquentations, s'ils ont été rénovés et si une installation photovoltaïque est possible et a du sens au niveau de l'inclinaison, l'orientation, ...

CONCLUSION ET STRATEGIE

En conclusion, l'ensemble des travaux prévus ou à prévoir sont repris dans une liste structurée en court, moyen et long terme :

2022-2025 :

- Construction des Hall des Régies A-E
- Démolition de l'atelier route d'Abweiler (sous réserve d'approbation du projet)
- Rénovation / réaffectation de l'atelier route de Mondorf
- Rénovation / réaffectation de l'atelier cimetièr
- Construction d'un bâtiment pour le CIGL (sous réserve d'approbation du projet)
- Construction d'un centre d'intervention sur le territoire de la Ville de Dudelange
- Réaffectation du Reebouschoul Pavillon en maison relais
- Construction du Reebouschoul Pavillon II
- Elaboration du projet masterplan infrastructures sportives
- Construction du Bildungshaus Näerzeng
- Rénovation et extension de l'Office social (anc. Presbytère Bettembourg)

2025-2030 (sous réserve d'approbation des projets relatifs) :

- Démolition du bâtiment camping CIGL
- Rénovation et extension de la maison des jeunes
- Réaffectation du centre d'intervention
- Construction du Bildungshaus Krakelshaff
- Rénovation de la Schoul am Duerf
- Démolition de la Maison 24, rue de l'école L-3233 Bettembourg
- Démolition du Sonnepavillon
- Démolition du Sonneschoul
- Construction du Bildungshaus Näerzeng
- Démolition de la buvette du terrain de football de Noertzange
- Réalisation du masterplan infrastructures sportives, démolition ou rénovation des bâtiments : Centre sportif de Bettembourg, Hall de tennis, Hall HSV, Piscine, Terrain de foot - Ancien Vestiaire (Vestiaire terrain de foot), Terrain de football Bettembourg (nouveaux vestiaires), Vestiaire Tennis (Terrain de tennis) – parc Jacquinot
- Rénovation du château de Bettembourg
- Rénovation de la maison 6, rue Collart à Bettembourg

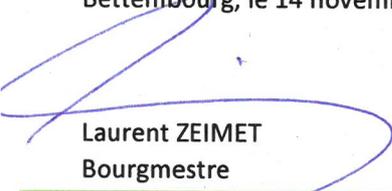
2030 - :

- Réaffectation ou démolition du dépôt communal Erpelding

ANNEXE

- Klimapakt 2.0 : Gebäudeliste - Renovierungs- o. Sanierungskonzept

Bettembourg, le 14 novembre 2022


Laurent ZEIMET
Bourgmestre


Josée LORSCHÉ
1ère Echevine


Jean Marie JANS
Echevin


Gusty GRAAS
Echevin

Agence de l'Energie S.A.

60A, rue d'Ivoix
L-1817 Luxembourg

T (+352) 40 65 64
www.energieagence.lu

23/23

energie am grénge beräich

R.C.S. Luxembourg B 37462 | Matricule 19912204238
TVA LU 15037453 | Autorisation d'établissement No. 114064/2